

NEWSLETTER AOUT 2015

Chers membres, parrains, donateurs,

Nous espérons que vous avez profité pleinement de ce bel été et que vous êtes reposés, malgré ces nuits caniculaires. Les activités d'*Enfants des collines* au Bénin ont suivi leur cours et le nouveau programme pour la Guinée se renforce chaque jour un peu plus.

Enfants des collines au Bénin

Une adduction d'eau potable à énergie solaire.

Le village de Mougnon a connu en ce début d'année des mois de sécheresse difficiles. Les puits se sont taris plus rapidement que d'habitude, et les femmes ont dû marcher longuement pour trouver l'eau nécessaire à abreuver leur famille. Des programmes d'accès à l'eau potable dans les villages de Mougnon et d'Allohoun-Oukanmè ont été mis en place il y a une dizaine d'années par *Enfants des collines*. Depuis 2004, ce sont trois pompes à eau manuelles et sept robinets qui ont été réhabilités dans les deux villages. Nous voyons cependant aujourd'hui la limite de ces programmes. Les pompes à eau manuelles sont fragiles et demandent un entretien permanent. Les pièces de rechange ne sont en outre pas toujours disponibles et les pompes restent parfois plusieurs mois à l'abandon. Les robinets n'ont, quant à eux, pas suffisamment de pression en saison sèche pour abreuver en continu les villageois.

Pour répondre à ce problème, nous avons rencontré l'ONG genevoise « Ingénieur et Architecte solidaire » (IAS) qui met en place des adductions d'eau électro-solaires dans différents pays d'Afrique de l'Ouest. Ils sont par ailleurs déjà présents au Bénin, et sont prêts à nous soutenir dans notre démarche et dans l'implantation d'un château d'eau dans le village de Mougnon. Le château d'eau que l'on construirait pourrait contenir 25'000 litres d'eau et permettrait d'abreuver quotidiennement environ 5'000 personnes, correspondant à la population du village de Mougnon. Il serait en outre possible de tirer des tuyaux vers l'école primaire, ainsi que vers le dispensaire pour leur assurer un accès à l'eau facilité. Nous espérons que ce rêve d'un accès durable à l'eau potable pour tous les habitants pourra voir le jour avant la prochaine saison sèche, en mars 2016. Nous lançons dès cette rentrée notre recherche de fonds spécifique à ce programme.

Parrainage des écoliers/ères et des apprenti•e•s

L'année scolaire 2014/2015 s'est déroulée au mieux et aucun cas de maladie grave n'a été détecté durant cette année. Les 220 enfants parrainés ont terminé leur année scolaire et les enquêtes sociales sont en cours pour redéfinir le soutien à chaque enfant et prendre en charge les nouveaux enfants qui sont dans le besoin.

D'avril à juillet 2015, six de nos apprenti•e•s ont obtenu leur diplôme en coiffure, couture et mécanique. Les couturières fraîchement diplômées seront engagées pour la prochaine rentrée scolaire (septembre) afin de confectionner les uniformes des écoliers. Ce travail leur permettra de s'acheter une machine à coudre et le petit matériel nécessaire pour débiter professionnellement leurs activités. Les autres diplômés ont également la possibilité d'obtenir un petit prêt pour démarrer leur activité. Les modalités de remboursement sont vues au cas par cas, selon le type d'activité.

Microcrédit

A l'été 2015, ce sont 78 groupements, soit environ 400 femmes, qui bénéficient mensuellement d'un microcrédit pour mener leurs activités génératrices de revenus. Une dizaine de groupements est en attente. Humanité Plus se charge de réaliser les enquêtes et

les entretiens, afin d'analyser la faisabilité de leur activité, et de leur aider à améliorer leur proposition si besoin.

Témoignage d'Eugénie Agbossou, 52 ans, qui prépare différents mets alimentaires à vendre au village et dans les marchés:

« Avant l'arrivée d'*Humanité Plus* et d'*Enfants des collines*, nous n'avions pas la possibilité de faire de prêt à Mougnon et nous étions obligées de faire recours à l'usure. Nous perdions ainsi beaucoup de nos biens. Il fallait aussi payer 20% du prêt à chaque fin du mois, jusqu'au remboursement total du fonds initial emprunté. Nous n'avions donc pas du tout la possibilité de mener des activités génératrices de revenus. Aujourd'hui, chose faite grâce à vous. Je suis une veuve qui n'arrivait pas à joindre les deux bouts. Mais, avec les prêts dans votre structure, ma vie a complètement changé. Mes difficultés sont désormais conjuguées au passé. J'arrive à supporter toute seule la charge de mes enfants. Des groupes me sollicitent pour les accompagner dans leurs activités, grâce à ma réussite. Par ailleurs, j'ai pu économiser et réfectionner ma cuisine. »

Afin de poursuivre nos différents programmes, nous avons besoin comme chaque année de vos cotisations. La cotisation de membre s'élève à CHF 50. En outre, nous voterons à la prochaine AG, le 17 septembre prochain, l'augmentation des cotisations du parrainage. En effet, après 10 ans de cotisation inchangée, nous voyons que les 12.- mensuels versés pour un enfant ne nous permettent plus de prendre en charge tous les coûts qui lui sont liés (salaires des cuisinières, rénovation de la cantine et des ustensiles, achats des livres scolaires,...). **Les nouvelles cotisations s'élèveront ainsi à 14.-/mois, soit 168.-/an.** Si l'augmentation des cotisations ne devait pas être acceptée lors de l'AG, nous déduirons l'écart de vos prochaines contributions. Nous vous remercions de vous acquitter au plus vite de vos cotisations, afin de nous permettre d'apporter le soutien nécessaire aux enfants de Mougnon.

Enfants des collines en Guinée

Depuis maintenant plus d'une année, Enfants des collines travaille à la mise en place d'un nouveau projet de sécurité alimentaire en Guinée, le *Projet Kibili*. Afin de lancer la première étape de la campagne de recherche de fonds qui sera réalisée à travers un "crowdfunding" (financement participatif), nous organisons, à la suite de l'AG du 17 septembre, un événement afin de présenter le projet et de lancer officiellement le « crowdfunding ». Vous trouverez les détails de cet event dans l'invitation ci-jointe.

En outre, pour des soucis de protection environnementale et d'économie, nous souhaiterions envoyer une partie de notre courrier par e-mail. **Si vous souhaitez recevoir la majorité du courrier par e-mail, merci de nous faire parvenir à enfantsdescollines@yahoo.fr votre adresse avec la mention « envoi du courrier par e-mail ».**

Nous vous remercions chaleureusement pour votre fidèle soutien et espérons vous rencontrer le 17 septembre prochain dans le cadre de l'assemblée générale et de la soirée qui suivra.

Enfants des collines